AFFAIRES GÉNÉRALES ET POLITIQUE
GENERAL AFFAIRS AND POLICY

Doc. prél. No 2
Prel. Doc. No 2

Février / February 2006

HccH
HAGUE CONFERENCE ON
PRIVATE INTERNATIONAL LAW
CONFÉRENCE DE LA HAYE
DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

PROJETS RELATIFS AUX CONVENTIONS SUR LES ENFANTS, LES ALIMENTS, LES ADULTES ET LA COHABITATION – PROGRAMME POUR 2006-2007

Note établie par le Bureau Permanent

* * *

PROJECTS CONCERNING THE CHILDREN'S CONVENTIONS, MAINTENANCE, ADULTS AND COHABITATION – PLANNING FOR 2006-2007

Note submitted by the Permanent Bureau

Document préliminaire No 2 de février 2006
à l'intention de la Commission spéciale d'avril 2006
sur les affaires générales et la politique de la Conférence

Preliminary Document No 2 of February 2006
for the attention of the Special Commission of April 2006
on General Affairs and Policy of the Conference

Permanent Bureau | *Bureau Permanent*
6, Scheveningseweg 2517 KT The Hague | *La Haye* The Netherlands | *Pays-Bas*
telephone | *téléphone* +31 (0)70 363 3303 fax | *télécopieur* +31 (0)70 360 4867
e-mail | *courriel* secretariat@hcch.net website | *site internet* http://www.hcch.net

PROJETS RELATIFS AUX CONVENTIONS SUR LES ENFANTS, LES ALIMENTS, LES ADULTES ET LA COHABITATION – PROGRAMME POUR 2006-2007

Note établie par le Bureau Permanent

* * *

PROJECTS CONCERNING THE CHILDREN'S CONVENTIONS, MAINTENANCE, ADULTS AND COHABITATION – PLANNING FOR 2006-2007

Note submitted by the Permanent Bureau

INTRODUCTION

Ce document résume le programme de travail dans les domaines de la protection internationale de l'enfant et du droit de la famille, dans lesquels le Bureau Permanent est actuellement engagé. Ce document, qui est une version actualisée d'un document similaire présenté à la Commission spéciale sur les affaires générales et la politique de la Conférence en 2003, 2004 et 2005[1], fixe le calendrier de différents projets et commente les sources de financement de chacun d'entre eux (avec des renvois au Budget supplémentaire pour l'Exercice financier LII (1er juillet 2006 – 30 juin 2007))[2].

Le mandat de travail relatif à la *Convention du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants* découle directement de la réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement de la Convention de 1980 qui s'est tenue en mars 2001, et de la réunion de la Commission spéciale sur la Convention de 1980 de septembre / octobre 2002[3]. L'organisation de la prochaine réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement de la Convention de 1980, qui nous l'espérons se tiendra du 30 octobre au 9 novembre 2006, a déjà débuté, comme il sera vu plus loin.

Différents projets relatifs à la *Convention du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale* ont été approuvés par la Commission spéciale réunie pour examiner le fonctionnement de cette Convention en novembre 2000. Une deuxième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement de la Convention de 1993, tenue en septembre 2005, a confirmé le programme de travail et approuvé de nouveaux objectifs[4].

En ce qui concerne la *Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants*, le Bureau Permanent examine ce qui peut être fait pour assister et soutenir les Etats se préparant à la ratification ou à l'adhésion à cette Convention. Les préparatifs pour une réunion de deux jours de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions de mise en œuvre ont débuté, à combiner très probablement avec la réunion sur la Convention de 1980 en octobre / novembre 2006.

Le travail d'élaboration d'une nouvelle Convention mondiale sur le recouvrement international des aliments envers les enfants et d'autres membres de la famille se poursuit, un quatrième tour de négociations devant se tenir du 19 au 28 juin 2006. Nous espérons que la Session diplomatique se tiendra début 2007.

---

[1] Voir respectivement les Documents préliminaires No 4 de mars 2003 à l'intention de la Commission spéciale d'avril 2003 sur les affaires générales et la politique de la Conférence et No 12 de février 2004 à l'intention de la Commission spéciale d'avril 2004 sur les affaires générales et la politique de la Conférence, ainsi que le Document préliminaire No 28 de mars 2005 à l'intention de la Commission spéciale de mars / avril 2005 sur les affaires générales et la politique de la Conférence.

[2] Document préliminaire No 5 de mars 2006 à l'intention de la Commission spéciale d'avril 2006 sur les affaires générales et la politique de la Conférence.

[3] Voir les « Conclusions et Recommandations de la Quatrième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement de la *Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants* (22-28 mars 2001) » et le « Rapport et Conclusions de la Commission spéciale de septembre / octobre 2002 sur la Convention Enlèvement d'enfants ».

[4] Voir les « Conclusions et Recommandations de la deuxième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique de la *Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale* (17-23 septembre 2005) ».

Du fait de l'augmentation exceptionnelle du budget régulier de la Conférence de La Haye au cours de l'Exercice financier L (1er juillet 2004 – 30 juin 2005), il a été possible de pérenniser de nombreux services post-conventionnels fournis par le Bureau Permanent, services qui ont été considérés comme figurant au cœur des activités de la Conférence et essentiels au suivi des Conventions existantes[5].

Le Programme spécial pour l'Amérique latine (Phase I, avril 2005 – mars 2006), mis en œuvre avec l'assistance du Collaborateur juridique de liaison pour l'Amérique latine, a considérablement renforcé le soutien apporté au suivi des Conventions dans la région (voir Doc. prél. No 6). La proposition de transférer la composante salariale du Programme spécial, du Budget supplémentaire au Budget régulier, aidera à consolider cette importante évolution (voir Doc. prél. No 4, Exercice financier LII (premier juillet 2006 – 30 juin 2007(, Projet de Budget et Exposé des motifs - mars 2006).

Le Bureau Permanent est reconnaissant aux Etats membres pour leur généreux appui au développement d'un large éventail d'activités permettant de soutenir et d'améliorer le fonctionnement des Conventions existantes.

[5] Les postes suivants ont été transférés du Budget supplémentaire au budget régulier pour l'Exercice budgétaire L : un collaborateur juridique principal et deux collaborateurs juridiques pour travailler sur les Conventions relatives aux enfants ; un collaborateur juridique pour les Conventions sur la coopération judiciaire (apostille, notification, obtention des preuves) ; l'entretien et le développement de la base de donnée sur l'enlèvement international d'enfants (INCADAT) ; le travail, y compris le développement des *Guides de bonnes pratiques* et des *Manuels pratiques*, permettant de soutenir la mise en œuvre et le fonctionnement des Conventions relatives à la protection des enfants et à la coopération judiciaire ; et l'emploi d'un assistant administratif à temps plein et d'un assistant de publications à temps partiel.

PROJET	CALENDRIER	INDICATIONS BUDGÉTAIRES
Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants		
1. Préparation de la Cinquième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique de la Convention de 1980	La Commission spéciale devrait se tenir du 30 octobre au 9 novembre 2006	Les préparatifs généraux pour les Commissions spéciales sont financés par le budget régulier de la Conférence de La Haye, tout comme les réunions des Commissions spéciales
a) Rédaction et gestion du questionnaire sur les Conventions de 1980 et 1996	A faire circuler aux Etats contractants et aux Etats membres en février / mars 2006	
b) Préparation d'un rapport / résumé des réponses au questionnaire sur le fonctionnement des Conventions	Réponses attendues pour juillet 2006, rapport à compléter et diffuser pour la fin septembre 2006	
c) Préparation d'une enquête statistique complète sur les affaires relatives à la Convention de 1980 en 2003	En cours, en coopération avec l'université du Pays de Galles, *Cardiff Law School*. A achever à temps pour la réunion de la Commission spéciale	Voir Budget supplémentaire 2005–2006, article 9(a) Des fonds complémentaires ont été reçus de la fondation britannique *Nuffield*
d) Préparation d'une étude sur les violences familiales et la Convention de 1980	A achever pour distribution avant la Commission spéciale	
e) Préparation d'une étude sur la médiation et la Convention de 1980	A achever pour distribution avant la Commission spéciale	
2. Recherche de fonds pour financer la Cinquième réunion de la Commission spéciale		
a) Fonds pour les frais de voyage et séjours visant à soutenir la participation de 15 Etats par le financement de ces frais	Immédiatement	Voir Budget supplémentaire, article 1(a) et annexe A (II.A)

b)	Recherche de fonds pour l'interprétation en espagnol au cours de la Commission spéciale et traduction de l'étude statistique et des documents préliminaires en espagnol		Voir Budget supplémentaire, article 1(b) ; Budget supplémentaire 2005–2006, article 9(b) et (c)
3.	Guide de bonnes pratiques en vertu de la Convention de 1980		*Le Guide de bonnes pratiques est maintenant financé par le budget régulier de la Conférence de La Haye*
a)	Partie I (pratique des Autorités centrales) et Partie II (Mise en œuvre)	Les parties I et II ont été publiées en anglais, français et espagnol, et distribuées en décembre 2003	Les parties I et II du Guide ont été financées par des fonds spécialement affectés par l'Allemagne (détachement), l'Australie (détachement), le Canada, les Etats-Unis, le Royaume-Uni (Angleterre et Pays de Galles), et par les Etats qui ont contribués de manière générale au Budget supplémentaire
b)	Partie III (Mesures préventives)	La partie III du Guide a été publiée en anglais, français et espagnol, et distribuée en octobre 2005	
c)	Préparation d'un Guide et d'une série de « principes et considérations » relatifs aux droits de visite / d'entretenir un contact transfrontières	Réunion d'un groupe consultatif les 23 et 24 octobre 2005 Projet de Guide et de principes généraux à compléter à temps pour examen par la Commission spéciale	Les consultations relatives au Guide de bonnes pratiques sont financées par le budget régulier - voir Budget supplémentaire 2005–2006, article 10
d)	Préparation d'un rapport sur l'exécution des ordonnances de retour / droit de visite Questionnaire distribué en juillet 2004, à ce jour 39 réponses ont été reçues	Une recherche empirique est actuellement menée par l'université du Pays de Galles, *Cardiff Law School* Possible réunion du groupe consultatif au cours de l'été 2006 Rapport à terminer à temps pour examen par la Commission spéciale en 2006	Les fonds relatifs à la recherche empirique ont été fournis par l'*International Centre for Missing and Exploited Children (ICMEC)* (Centre international pour les enfants exploités et enlevés) Les consultations relatives au Guide de bonnes pratiques sont maintenant financées par le budget régulier - voir Budget supplémentaire 2005–2006, article 10

4.	Création d'INCASTAT (base de données statistiques sur l'enlèvement d'enfants)	Travail en cours avec *e-Vision* (hébergeur du site Internet de la HCCH) sur l'élaboration d'INCASTAT	Les Gouvernements du Canada et du Royaume-Uni ont été les principaux contributeurs à ce projet. Un soutien a également été fourni par la société *WorldReach Software* au Canada Voir Budget supplémentaire, article 3
a)	Vérification de la capacité d'analyse statistique d'INCASTAT	L'entrée de données a débuté en janvier 2006, la phase de test en février 2006	Voir Budget supplémentaire 2005-2006, article 12(a)
b)	Développement d'un manuel de l'utilisateur en anglais, français et espagnol	En cours	Voir Budget supplémentaire 2005-2006, article 12(c)
5.	Système électronique de gestion de dossiers *iChild*		Les Gouvernements du Canada et du Royaume-uni ont massivement parrainé ce projet. Un soutien a également été fourni par la société *WorldReach Software* au Canada – voir Budget supplémentaire, article 3
a)	Modification du logiciel *iChild* en vue d'une utilisation locale par les Autorités centrales pour la gestion des affaires relevant de la Convention de 1980	Les modifications ont été achevées pour les besoins du projet pilote débuté en octobre 2005 Un guide de l'utilisateur a été développé en anglais, français et espagnol à l'usage des Autorités centrales	Voir Budget supplémentaire, article 3
b)	Projet pilote comprenant un service d'assistance pour les Autorités centrales	Engagements reçus de sept Autorités centrales dans six Etats Le projet pilote d'une année a débuté en octobre 2005	Voir Budget supplémentaire, article 3

c)	Modification / amélioration d'*iChild* pour le recueil local des données statistiques au sein des Autorités centrales	Les premières modifications ont été apportées durant l'été 2005 Consultations en cours avec *WorldReach Software* et les Autorités centrales impliquées dans le projet pilote	
d)	Modification d'*iChild* pour permettre de générer des statistiques au Bureau Permanent	Travaux en cours avec *e-Vision* (hébergeur du site Internet de la HCCH) pour la mise en place d'INCASTAT et avec *WorldReach Software* – voir point 4 ci-dessus	Voir Budget supplémentaire, article 3
6.	Extension et entretien d'INCADAT (base internationale de données relatives aux décisions judiciaires prises en application de la Convention de 1980)		Les Etats membres qui ont spécialement contribué au développement d'INCADAT sont l'Autriche, le Canada, la Chine (continentale et Région administrative spéciale de Hong Kong), Chypre, la Corée, la Finlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni (Angleterre et Pays de Galles, Irlande du Nord et Ecosse), la Suisse, et les Etats-Unis. Le projet a été lancé avec l'aide de fondations aux Pays-Bas *INCADAT est maintenant financé par le budget régulier de la Conférence de La Haye*
a)	Mise à jour continue du contenu juridique	En cours	
b)	Coopération avec les correspondants d'INCADAT	En cours	
c)	Traduction des résumés en espagnol	En cours	Voir Budget supplémentaire 2005–2006, article 14 Voir Budget supplémentaire, Partie II, article 13
d)	Extension continue de la page sur les affaires ne relevant pas de la Convention de La Haye	En cours	Voir Budget supplémentaire 2005–2006, article 14

7.	Séminaires judiciaires internationaux / programmes pour soutenir une mise en œuvre effective		Financés par des sources extérieures et les Etats participants Voir Budget supplémentaire, articles 14 à 18 Voir également Budget supplémentaire 2005-2006, article 2
a)	Séminaire judiciaire latino-américain Participation de 18 juges et experts de 16 pays	Réuni au Bureau Permanent du 28 novembre au 3 décembre 2005	Entièrement financé par le *Hague Forum for Judicial Expertise*
b)	Suivi des Séminaires judiciaires latino-américains comprenant l'établissement d'un réseau judiciaire régional – Autorités centrales, l'extension d'INCADAT et de *La Lettre des juges*	En cours. Deux séminaires judiciaires latino-américains ont eu lieu, l'un au Mexique en 2004, l'autre au Bureau Permanent en 2005 Un troisième séminaire pourrait avoir lieu en 2007 Voir Document préliminaire No 6 sur les développements régionaux et les activités de formation, à l'intention de la Commission spéciale sur les affaires générales et la politique des 3 au 5 avril 2006	Voir Budget supplémentaire, Partie II, article 14 et annexe B
c)	Le processus de Malte Implique certains Etats parties à la Convention de La Haye et d'autres Etats non parties issus du monde islamique Deux conférences judiciaires ont déjà été tenues à Malte, l'une en mars 2004, l'autre en mars 2006	La deuxième conférence judiciaire de Malte s'est tenue à Malte 19 au 22 mars 2006 Une troisième conférence se tiendra peut-être en 2007 / 2008 Voir Document préliminaire No 6 sur les développements régionaux et les activités de formation, à l'intention de la Commission spéciale sur les affaires générales et la politique des 3 au 5 avril 2006	Financé par certains des Etats participants Voir Budget supplémentaire Partie II, article 15

d)	Séminaire judiciaire pour les régions d'Afrique australe et orientale – Phase I 20 juges de 18 États sont attendus	Se tiendra au Bureau Permanent en septembre 2006	Entièrement financé par le *Hague Forum for Judicial Expertise*
e)	Conférence pour les régions d'Afrique australe et orientale – Phase II Des représentants du monde judiciaire, gouvernemental, universitaire, ainsi que des représentants des ONG participeront à cette conférence relative aux trois Conventions dites modernes de La Haye sur les enfants	Conférence de suivi du Séminaire devant se tenir au Bureau Permanent en septembre 2006 – tentative de planification dans un pays de cette région en 2007 / 2008 Voir Document préliminaire No 6 sur les développements régionaux et les activités de formation, à l'intention de la Commission spéciale sur les affaires générales et la politique des 3 au 5 avril 2006	Financement recherché Voir Budget supplémentaire Partie II, article 16
f)	Conférence pour la région Asie / Pacifique	Début de programmation Voir Document préliminaire No 6 sur les développements régionaux et les activités de formation, à l'intention de la Commission spéciale sur les affaires générales et la politique des 3 au 5 avril 2006	Une contribution a été offerte par l'Australie Voir Budget supplémentaire, Partie II, article 17
g)	Séminaire régional Europe centrale / de l'Est	Début de programmation	Financé par les Etats participants
h)	Conférence commune sur le droit international privé dans la région de l'Inde Organisée conjointement par l'*Indian Society of International Law,* l'*Asser Institute,* et la Conférence de La Haye	Examen de l'admission de l'Inde au sein de la Conférence de La Haye et présentation de certaines Conventions de La Haye à l'Inde et d'autres pays de la région	Contribution de l'*Indian Society of International Law* Recherche de financement

i)	Séminaires nationaux, etc. Conseils sur l'organisation et le programme scientifique, participation	En cours	Financés par les Etats concernés, des fondations, etc. Pour le travail mené en Amérique latine, voir Budget supplémentaire, annexe B
8.	*La Lettre des juges sur la protection internationale de l'enfant*		Ce projet a été financé par *Butterworths Legal Publishers* qui publie et distribue *La Lettre des juges* à titre gracieux
a)	Consultation avec le Comité de rédaction, demande de matériel, rédaction et coordination avec l'éditeur, actualisation de la liste de distribution	Publication semestrielle régulière (automne et printemps)	
b)	Traduction (publié en français et anglais)		*Les frais de traduction en anglais et français ainsi que les frais de mise en forme sont maintenant financés par le budget régulier de la Conférence de La Haye*
c)	Traduction dans d'autres langues et réédition de l'édition de l'automne 2004 L'édition du printemps 2005 sur le Séminaire judiciaire latino-américain a fait l'objet de publications bilingues anglais / français et anglais / espagnol	Toutes les éditions depuis celle de l'automne 2004 sont disponibles en espagnol sur le site Internet L'édition de l'automne 2004 a été publiée en arabe	Pour les traductions en espagnol, voir Budget supplémentaire, article 2 Pour la traduction en arabe, voir Budget supplémentaire, article 2(b)
9.	Communications directes entre autorités judiciaires		

a)	Consultations formelles avec les Etats membres, consultations informelles avec les juges concernés, y compris lors des séminaires judiciaires, examen des mécanismes pratiques et structures d'un réseau de contacts	Achèvement du rapport définitif à temps pour examen par la Commission spéciale	
b)	Inventaire des pratiques existantes en consultation avec un groupe consultatif d'experts, et circulation des coordonnées	Réunion envisagée au Bureau Permanent en juillet 2006	Voir Budget supplémentaire 2005–2006, article 11(d)
c)	Etablir et mettre à jour la liste des juges désignés formellement ou non pour participer au réseau de juges de liaison de La Haye	En cours	
La Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale			
10.	Travail de suivi de la Deuxième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique de la Convention de 1993, qui s'est tenue du 17 au 23 septembre 2005, avec une journée consacrée aux questions d'agrément	Conclusions et Recommandations disponibles sur le site Internet Le rapport de la Commission spéciale sera diffusé courant avril 2006	
a)	Traduction en anglais des réponses en espagnol au Questionnaire de 2005	En cours	Voir Budget supplémentaire, article 5(b)
b)	Développement de ICASTAT	Travail en cours avec *e-Vision* (hébergeur du site Internet de la HCCH) – voir point 4 ci-dessus sur INCASTAT	

c)	Expansion de la section sur l'adoption du site Internet, comprenant le développement du profil des pays	En cours	
11.	Guide de bonnes pratiques		*Les frais généraux relatifs au Guide de bonnes pratiques sont maintenant financés par le budget régulier de la Conférence de La Haye*
a)	Achèvement du projet de Guide de bonnes pratiques sur la mise en œuvre	Le projet de Guide a été approuvé par la Commission spéciale. Les projets de modification doivent être pris en charge par le Bureau Permanent, avec l'assistance du groupe consultatif désigné	
b)	Traduction en espagnol des modifications apportées au Guide de bonnes pratiques		Voir Budget supplémentaire, article 5(c)
c)	Préparation de Guides de bonnes pratiques sur l'agrément et sur les questions post-adoption, éventuellement	Détachement ou assistant de recherche pour aider à la rédaction des prochaines parties du Guide	Voir Budget supplémentaire, article 5(a)
d)	Traduction en espagnol des nouvelles parties du Guide		Voir Budget supplémentaire, article 5(d)
12.	Programme d'assistance à la mise en œuvre effective		
a)	Aide technique aux Etats contractants et Etats considérant la ratification ou l'adhésion	Au cours de la dernière année, une telle assistance a été procurée à la Chine, au Guatemala, à plusieurs pays d'Amérique latine, au Kenya, à la Lituanie, à l'Afrique du Sud et l'Ukraine	Financement par les Etats concernés, des fondations etc. Pour le travail mené en Amérique latine, voir Budget supplémentaire, annexe B

b)	Projet pilote de 18 mois Premières phases de mise en œuvre du dispositif d'information et de soutien aux Etats ciblés	Voir Budget supplémentaire, Partie II et annexe C pour la proposition	Voir Budget supplémentaire Partie II et Annexe C
Convention de La Haye du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants			
13.	Promotion et mise en œuvre de la Convention de 1996		
a)	Préparation d'un document explicatif / publicitaire sur la Convention	Voir la brochure sur les Conventions relatives aux enfants (ci-dessous, point 14) ; voir également *La Lettre des juges*	Les frais de publication sont maintenant financés par le budget régulier de la Conférence de La Haye
b)	Organisation d'une réunion pour débattre des questions de mise en œuvre	Réunion de deux jours (à combiner avec la Cinquième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique de la Convention de 1980)	Préparatifs généraux pour les Commissions spéciales financés par le budget régulier de la Conférence de La Haye, à l'instar des Commissions spéciales elles-mêmes
c)	Préparation d'un projet de Guide de bonnes pratiques sur les mesures de mise en œuvre	A entreprendre probablement après la Commission spéciale d'octobre / novembre 2006	*Les frais généraux du Guide de bonnes pratiques sont maintenant financés par le Budget régulier de la Conférence de La Haye*
Informations générales : les Conventions de La Haye relatives aux enfants			
14.	Brochure sur les Conventions relatives aux enfants	Imprimée en octobre 2005 en anglais, français et espagnol	*Les frais de publications sont maintenant financés par le budget régulier de la Conférence de La Haye*
15.	Examen des services fournis par le Bureau Permanent aux Autorités centrales en vertu des Conventions de 1980 et 1993	En cours. Examen initial mené en interne en 2003	

Préparation d'un instrument mondial sur le recouvrement international des aliments envers les enfants et d'autres membres de la famille		
16. Préparatifs de la Quatrième réunion de la Commission spéciale	La Troisième réunion de la Commission spéciale a eu lieu du 4 au 15 avril 2005 La Quatrième réunion de la Commission spéciale se tiendra du 19 au 28 juin 2006	Les préparatifs généraux pour les Commissions spéciales sont financés par le budget régulier de la Conférence de La Haye, tout comme les Commissions spéciales elles-mêmes
a) Groupe de travail sur la loi applicable Préparation du Rapport pour la Commission spéciale	Les réunions ont eu lieu au Bureau Permanent du 14 au 16 juillet 2005 et du 9 au 11 mars 2006 Ce groupe a communiqué tout au long de l'année par l'intermédiaire de *listserv* (diffuseur de liste)	
b) Groupe de travail sur la coopération administrative Préparation d'un rapport pour la Commission spéciale Deux sous-comités : – profil des pays – suivi et examen	Une réunion s'est tenue au Bureau Permanent le 3 avril 2005. Des conférences téléphoniques ont eu lieu les 7 novembre 2005 et 23 janvier 2006, ainsi que le 8 décembre 2005 (dédiée aux profils des pays) et le 6 décembre 2005 (sur le suivi et l'examen)	Les conférences téléphoniques ont été financées en particulier par l'*United States Office of Child Support Enforcement* (Office des Etats-Unis pour l'exécution des obligations alimentaires envers les enfants) Voir Budget supplémentaire, article 9
c) Comité sur les formulaires Le comité sur les formulaires est maintenant un comité à part entière et non plus un sous-comité du groupe de travail sur la coopération administrative	Réunions par conférences téléphoniques tenues aux dates suivantes : 8 juin 2005, 6 juillet 2005, 20 juillet 2005, 23 novembre 2005 et 23 janvier 2006	
d) Recherche de fonds pour l'interprétation en espagnol durant la Commission spéciale et la traduction en espagnol du Rapport et des Documents préliminaires		En 2003–2004 et en 2004–2005, les Etats-Unis d'Amérique ont financé ce poste en particulier Voir Budget supplémentaire, Partie III

e)	Recherche de fonds pour le Fonds spécial permettant de financer les dépenses de voyage et de séjour des experts de pays ciblés	Immédiatement	Le Danemark et le Luxembourg (2002-2003), la Chine et la Suède (2003-2004) ont spécialement contribué à ces questions Voir Budget supplémentaire, article 7
17.	Développement de *iSupport* (système électronique intégré de traitement et de gestion des affaires de recouvrement international des aliments)	En cours	Voir Budget supplémentaire, article 8 Détachement spécial à temps partiel (Canada)
18.	Préparation de la Session diplomatique	Session diplomatique, éventuellement au début de l'année 2007	Les Sessions diplomatiques sont financées par le Gouvernement des Pays-Bas
a)	Consultation	Tout au long de l'année	
b)	Réunions du Comité de rédaction L'esquisse d'un projet de Convention (Doc. prél. No 16) a été diffusée et est disponible sur le site Internet	Une réunion a eu lieu au Bureau Permanent du 5 au 9 septembre 2005	
c)	Organisation d'une réunion régionale en coopération avec la Communauté européenne	Tenue à Bruxelles du 12 au 14 janvier 2006	Financée par la Communauté européenne
d)	Recherche de fonds pour l'interprétation en espagnol et la traduction en espagnol du Rapport et des Documents préliminaires		Voir Budget supplémentaire, Partie III
e)	Recherche de fonds pour aider au financement des frais de voyage et de séjour des délégués d'Etats ciblés	Tout au long de l'année	Voir Budget supplémentaire article 7, annexe A (II.B)

Autres sujets			
19.	*La Convention de La Haye du 13 janvier 2000 sur la protection internationale des adultes*		
a)	Préparation de matériel publicitaire	Travaux prévus pour 2007	*Les frais de publications sont maintenant financés par le budget régulier de la Conférence de La Haye*
20.	La cohabitation hors mariage		
a)	Mise à jour du document présenté lors de la Commission spéciale de mai 2000	En cours	
21.	Création d'un Programme international de formation juridique de la Conférence de La Haye	En cours Voir Document préliminaire No 6 sur les développements régionaux et les activités de formation, à l'intention de la Conférence de La Haye de la Commission spéciale sur les affaires générales et la politique des 3 au 5 avril 2006	Voir Budget supplémentaire Partie II, article 18
22.	Questions budgétaires et recherche de fonds	En cours	Voir, dans son ensemble, Budget supplémentaire 2006-2007